

NOTICE ENVIRONNEMENTALE

PROJET

Nature du projet Ombrières photovoltaïques

Maître d'ouvrage URBA 183

Emprise au sol 5 450 m²

Réglementation Permis de construire

applicable au projet Examen au cas par cas¹ (article R122-2 du Code de l'environnement) : Rubrique 30

Objectifs de la notice

- réaliser un état des lieux environnemental mettant en exergue les enjeux, sensibilités, atouts et faiblesses, forces et contraintes des parcelles concernées
- anticiper les exigences réglementaires et propositions selon doctrine "Eviter-Réduire Compenser"

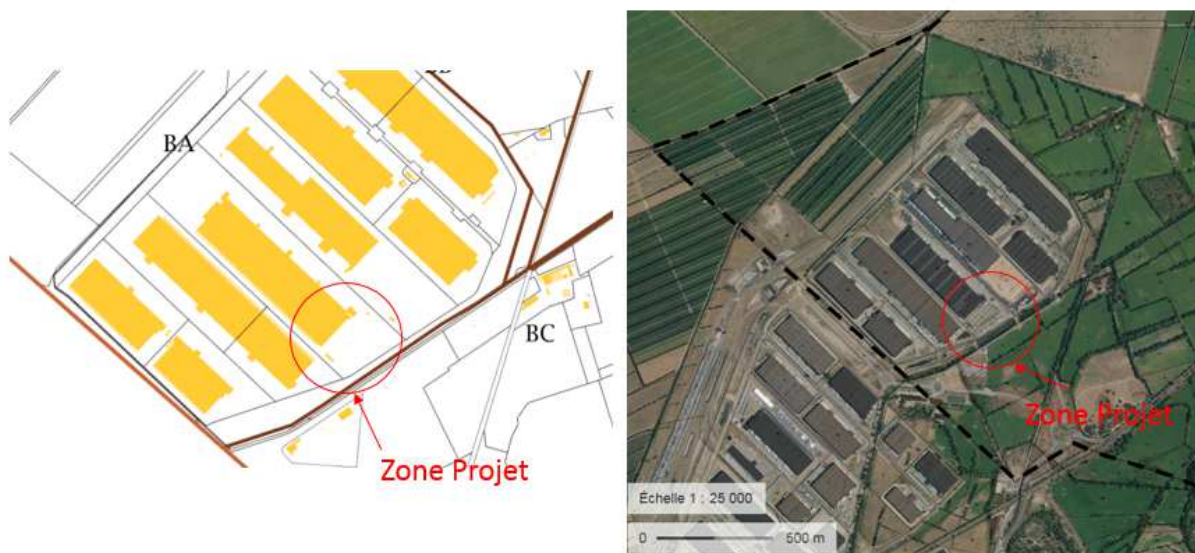
LOCALISATION

Département Bouches du Rhône (13)

Commune GRANS

Adresse Centre Logistique de l'Europe du Sud – rue Alain Colas - 13450 GRANS

Situation



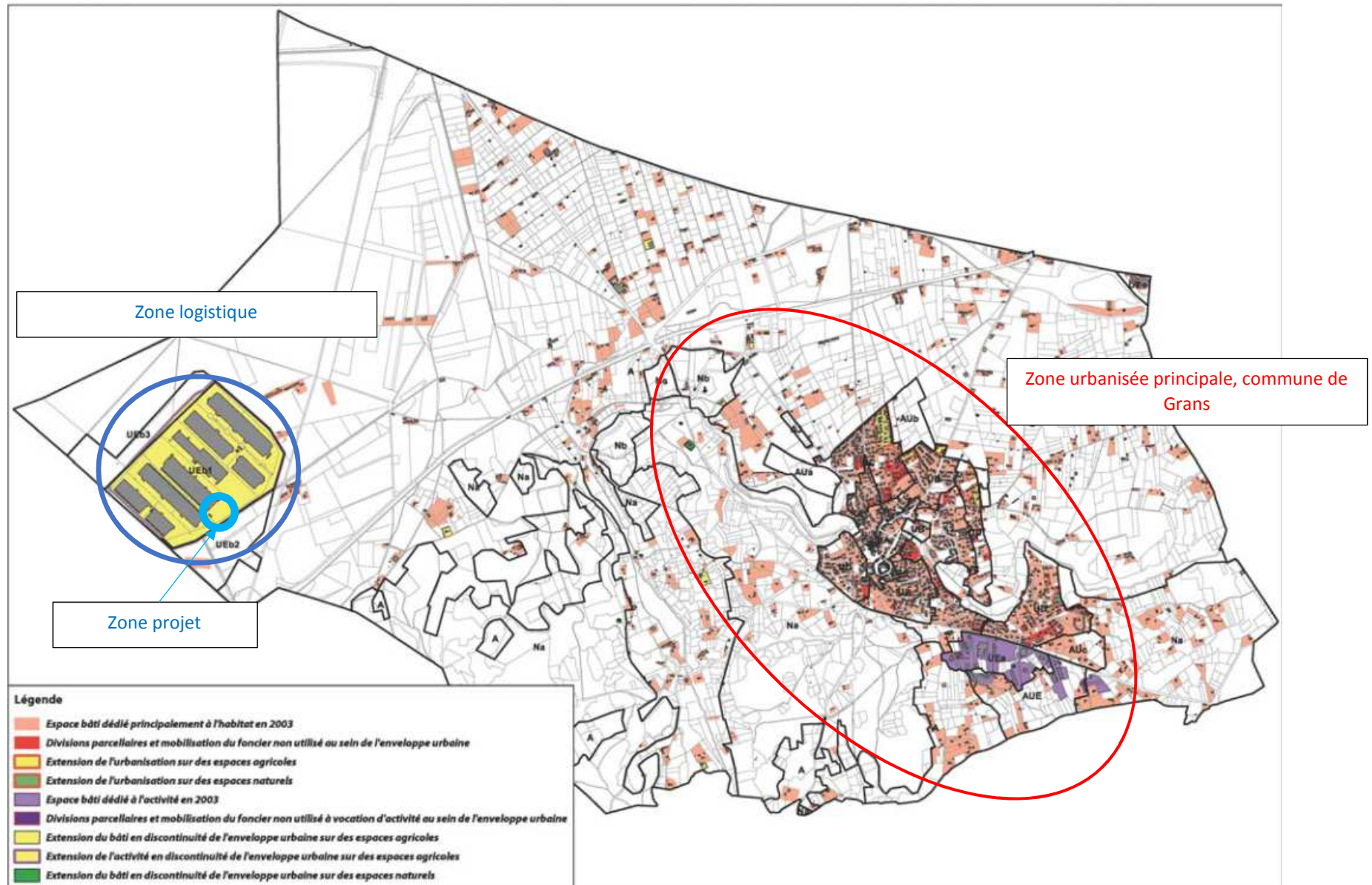
Carte 1 : Localisation générale du projet



| Thématiques | Caractéristiques | Enjeux Associés | Préconisations |
|---|---|---|---|
| PERIMETRE REGLEMENTAIRES ET D'INVENTAIRES LIES AU PATRIMOINE NATUREL | | | |
| NATURA 2000 | Site le plus proche à plus de 300 m (zones naturelles) | Pas d'enjeu particulier | Pas de préconisation particulière |
| Parc National | Projet situé hors du périmètre | Pas d'enjeu particulier | Pas de préconisation particulière |
| FAUNE / FLORE | | | |
| Faune | Site peu favorable à la faune : zone industrialisée/anthropisée, parking bitumé | Eviter la mortalité d'espèces faunistiques protégées | Limiter l'impact de l'éclairage nocturne sur l'avifaune |



| Thématiques | Caractéristiques | Enjeux Associés | Préconisations |
|---|---|--|-----------------------------------|
| PERIMETRE REGLEMENTAIRES ET D'INVENTAIRES LIES AU PATRIMOINE NATUREL | | | |
| ZNIEFF | La zone projet est inclus dans le périmètre de la ZNIEFF type 2_n° 930012406_CRAU : Ce zonage environnemental est lié à la Crau qui est l'unique zone méditerranéenne française présentant des biotopes steppiques. | Pas d'enjeu particulier car le site est industrialisé/anthropisé, le parking est d'ores et déjà bitumé et ne constitue plus un habitat associé à la Crau | Pas de préconisation particulière |



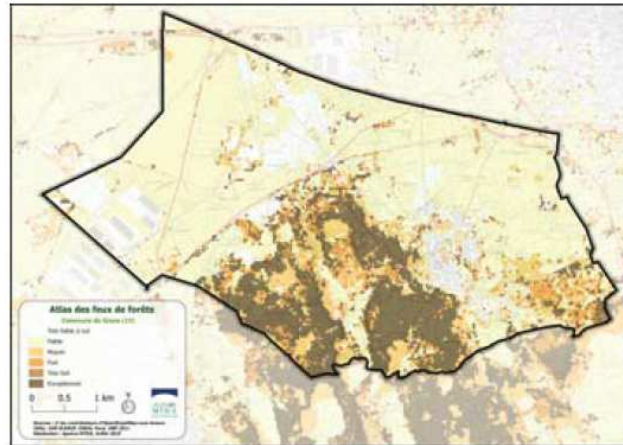
| THEMATIQUES | CARACTERISTIQUES | ENJEUX ASSOCIES | PRECONISATIONS |
|---|--|--|---|
| AMENAGEMENT DU TERRITOIRE | | | |
| Démographie | Grans : 4 457 habitants en 2014, en augmentation. | Pas d'enjeu particulier | Pas de préconisations particulières |
| Document d'urbanisme | PLU approuvé Le site se trouve en zone UEb1 | Projet d'ombrières photovoltaïque autorisée sur la zone | Prendre en compte les contraintes réglementaires |
| Servitudes | Pas de servitudes identifiées sur la zone projet | Pas d'enjeu particulier dans le cadre du présent projet | <i>Pas de préconisation particulière</i> |
| | Le projet n'est pas situé à proximité d'un périmètre de surveillance de captage eaux potables | Pas d'enjeu particulier dans le cadre du présent projet | <i>Pas de préconisations particulières</i> |
| Usages – Activités Economiques - Réseaux | | | |
| Activité | Le projet est situé dans le centre logistique. La base SYSTEME U est classée ICPE. Les enjeux environnementaux et paysagers ont été pris en compte dans la conception du centre logistique. | Améliorer la qualité environnementale du centre logistique. Participer à la politique de développement des ENR. | Pas de préconisations particulières |
| Réseaux | N569 et D69 à proximité du site. Maillage de voirie existant et suffisant. Le projet n'engendrera pas de trafic supplémentaire | Pas d'enjeu particulier dans le cadre du présent projet | <i>Pas de préconisation particulière</i> |

La commune est concernée par plusieurs risques et nuisances

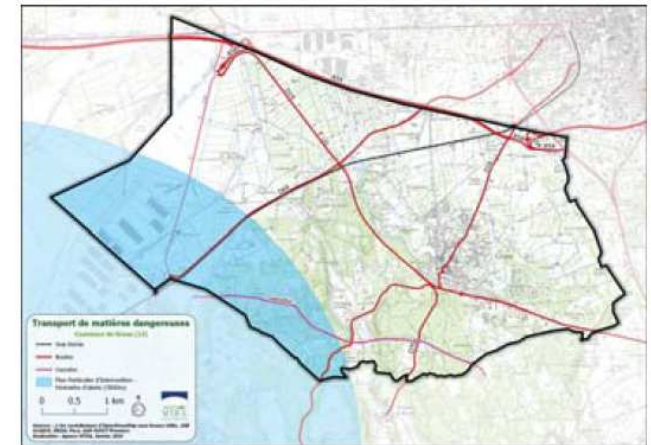
- Un aléa feu de forêt au sein et à proximité des massifs boisés
- Un risque sismique
- Un risque mouvement de terrain lié aux argiles
- Un risque lié au transport de matières dangereuses par voie routière ou par canalisation (7 gazoducs et 1 canalisation d'hydrocarbures liquides traversent la commune)
- Un risque industriel, en lien avec la gare de triage de Miramas et un établissement classé SEVESO seuil bas à CLESUD
- Des nuisances sonores générées par les infrastructures routières principales (et l'aérodrome militaire de Salon dans une très faible mesure)
- Le risque d'inondation est essentiellement lié à la présence de la Touloubre qui peut engendrer des crues torrentielles. Un Plan de Prévention des risques d'inondations (PPRI) a été approuvé par arrêté préfectoral le 17 avril 2002.

⇒ **Le projet, dans sa conception, n'est pas impacté par ces risques.**

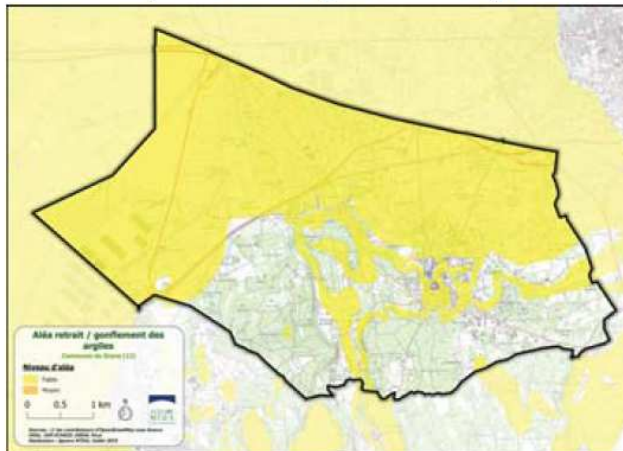
Aléa feu de forêt



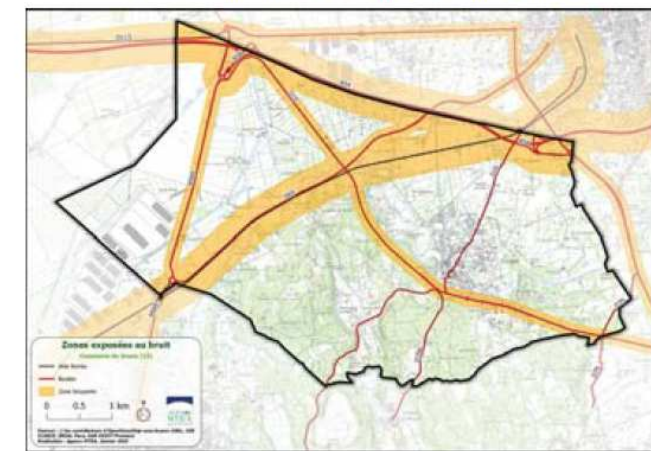
Risques liés au transport de matières dangereuses



Risques liés au retrait-gonflement des argiles



Les nuisances sonores liées aux infrastructures routières et ferroviaires



Synthèse : Risques Naturels et technologiques

| THEMATIQUES | CARACTERISTIQUES | ENJEUX ASSOCIES | PRECONISATIONS |
|------------------------|--|---|--|
| Risques naturels | <u>Retrait-gonflement des argiles</u> Commune concernée par ce risque. Ce risque a été pris en compte dans la conception de l'ensemble des bâtiments et parcs de stationnement existants dans la zone logistique. | Pas d'enjeu particulier | <i>Pas de préconisation particulière</i> |
| | <u>Feu de forêts</u> Commune soumise au risque feu de forêt Site hors zone d'aléa | Pas d'enjeu particulier | <i>Pas de préconisation particulière</i> |
| | <u>Risque d'Inondation</u> Selon le Plan de Prévention des Risques Inondation de Grans, approuvé le 17 avril 2002, la parcelle de projet est hors zone inondable. | Pas d'enjeu particulier | <i>Pas de préconisation particulière</i> |
| | <u>Séisme</u> Ce risque sera pris en compte dans la conception du projet | Solidité et stabilité de l'ouvrage en cas d'épisode sismique | Prise en compte du risque sismique dans la conception de l'installation et de contrôle de l'ouvrage |
| Risques Technologiques | <u>Transport de matières dangereuses</u> Commune concernée par le risque de transport de matières dangereuses | Pas d'enjeu particulier | <i>Pas de préconisation particulière</i> |

De nombreux éléments architecturaux et patrimoniaux, à protéger et valoriser sur le territoire communal, cependant seul le Mas du Bayle-Vert (y compris les bâtiments agricoles ainsi que les terres environnantes, situées sur le chemin vicinal de Bayle-Vert et de Beauchamp) est protégé au titre des Monuments Historiques. Cet édifice agricole est une maison de la fin du 18^{ème} siècle, agrandie au début du 19^e siècle et transformée au début du 20^e siècle. Lieu d'écriture et source d'inspiration pour l'écrivain-poète Max-Philippe Delavouët, qui y vécut toute sa vie, de 1920 à 1990. Cet ensemble est considéré comme un lieu de mémoire.

Périmètre de protection autour du Mas de Bayle-Vert



Le Mas de Bayle-Vert



Grans comprend d'autres éléments patrimoniaux :

- plusieurs bâtiments remarquables au sein du centre ancien
- des châteaux (18 et 19^{ème} siècle)
- des chapelles, (Saint Georges et Mère-de-Dieu)
- une ferme du 17^{ème} siècle, quartier des Crozes, La Braille
- deux moulins à blé, dont le moulin Eymard, qui existait en 1819
- plusieurs moulins à huile du 18 ou 19^{ème} siècle, dont le Moulin à huile Bonfi Ihon
- la fontaine Mary-Rose
- mais aussi ... pas moins de 70 bories, des murs à abeilles, des cabanons, des bergeries, des pigeonniers, des aires à battre, et des arbres remarquables



| THEMATIQUES | CARACTERISTIQUES | ENJEUX ASSOCIES | PRECONISATIONS |
|---|--|-----------------------------------|--|
| Paysage | | | |
| Paysage Perçu | Le projet est situé en zone anthropisé sur le site du centre logistique | Pas d'enjeu particulier | Pas de préconisations particulières |
| Paysage vécu | Co-visibilité possible depuis la N569 malgré les arbres à hautes tiges longeant la route | Limiter les co-visibilités | Veiller à l'intégration paysagère du projet |
| PATRIMOINE | | | |
| Périmètres (sites classés et inscrits) | Aucun site identifié dans un rayon de 8 km | Pas d'enjeu particulier | Pas de préconisations particulières |
| Architecture | Le site n'est pas situé dans le périmètre des 500 m d'un monument historique classé. | Pas d'enjeu particulier | Pas de préconisations particulières |

| Nature | | Commentaires | Sensibilité |
|---------------------------|---|---|-------------|
| MILIEU NATUREL | Eau | Le projet est situé en dehors de tout périmètre de protection de captage AEP. Le projet de construction du logistique a fait l'objet d'un DLE, le projet d'ombrières n'apportera aucune modification aux mesures compensatoires mis en œuvre (Bassin, noue,...) | 0 |
| | Zones protégées | Pas d'enjeu particulier, le site projet est concerné par une ZNIEFF II, cependant le site est d'ores et déjà industrialisé/anthropisé, le parking bitumé est existant (pas d'extension prévue pour le projet) et ne constitue plus un habitat favorable associé à la Crau | 1 |
| | Faune/flore | Limiter l'impact de l'éclairage nocturne sur l'avifaune | 0 |
| | Paysage et visibilité | Le projet est situé en zone anthropisée sur le site du centre logistique, les constructions existantes sont hautes et imposantes, les ombrières n'accrocheront que peu le regard dans un tel environnement | 0 |
| | Risques Naturels | Le projet ne présente pas de sensibilités vis-à-vis des risques naturels technologiques, hormis la sismicité de la zone qui sera prise en compte dans la conception du projet. Les structures seront dimensionnées selon les charges climatiques et sismiques. | 1 |
| ENVIRONNEMENT HUMAIN | Le projet consiste en la mise en place d'ombrières sur un parking existant | | |
| | Activités | L'enjeu est de développer les énergies renouvelables sur les espaces artificialisés | 0 |
| | Archéologie et Monuments Historiques | Aucun vestige archéologique recensé dans l'emprise du projet. Le projet ne se situe pas dans le périmètre de 500 m d'un Monument historique | 0 |
| CONTRAINTES ET SERVITUDES | Document d'urbanisme | PLU Zone Urbanisée, le règlement permet la construction d'ombrières photovoltaïques | 0 |
| | Réseau divers | Pas de servitudes dans le périmètre du projet. | 0 |